

L'Inconnu de Belleville

Par PIERRE ZACCONE

Il alla sur ces mots appuyer son doigt contre le bouton de la sonnerie électrique, et peu après un domestique se présentait sur le seuil de la porte.

—Mes bagages? demanda le colonel.

—Ils viennent d'arriver... répondit le valet...

—Qu'on les apporte à l'instant!

Ce fut l'affaire de quelques minutes; les bagages se composaient de deux grandes caisses que l'on installa immédiatement dans un vaste cabinet de toilette attenant à la chambre.

Quant tout fut terminé, le colonel s'habilla et sortit.

Sur le boulevard, il prit un coupé et se fit conduire rue de Castiglione. Il y a là, non loin du jardin des Tuileries, une agence de location et de vente d'hôtels; il y entra.

—Monsieur, dit-il à la personne qui vint le recevoir, je suis arrivé ce matin à Paris et je suis descendu au Grand-Hôtel. Je désire louer un hôtel tout meublé que je puisse habiter pour ainsi dire immédiatement. Vous est-il possible de me trouver ce que je cherche.

L'agent s'inclina en souriant:

—C'est une véritable chance, répondit-il, et le hasard nous favorise. J'ai, depuis ce matin, un hôtel à louer, dans les meilleures conditions, avec parc, écuries remises, etc.; toutes les installations qu'exige la vie moderne.

—Et où l'hôtel est-il situé?

—Champs-Élysées.

—Ce serait bien. Le meuble est-il convenable?

—Il est tout neuf. Il appartenait à une jeune femme galante qui s'est ruinée à la Bourse et qui loue en attendant qu'un acquéreur sérieux se présente.

—Eh bien! je serai peut-être cet acquéreur, nous verrons... Quand pourrai-je y entrer?

—Tout de suite.

—C'est parfait. Et quel est le prix de location?

—Trente mille francs payable d'avance.

—Trente mille francs, soit! je retrouverai cela sur la vente, si j'achète. Voici mon adresse. Demain ou après-demain, j'irai voir l'hôtel, et ensuite nous réglerons l'affaire.

—A demain, colonel, répondit l'agent qui avait eu le temps de jeter un coup d'œil sur la carte que l'on venait de lui remettre.

Le colonel remonta en voiture, et jeta au cocher d'un ton bref:

—Avenue du Bel-Air, trente-six, à Saint-Mandé!

Au bout d'une heure, la voiture s'arrêtait devant le numéro trente-six de l'avenue du Bel-Air. Au-dessus de la porte d'entrée, une enseigne portait ces mots: Institution de demoiselles.

Le colonel sauta sur le trottoir et alla sonner à la grille qui s'ouvrit immédiatement.

Il entra.

Sur le seuil de la porte, une vieille femme était venue voir.

—Madame Bourgeois? dit le colonel.

—C'est ici!...

Il pénétra alors dans un couloir d'allée, et on l'introduisit aussitôt dans un grand salon, où la vieille le laissa seul un instant.

Quelques secondes au plus, puis la porte s'ouvrit de nouveau, et Mme Bourgeois elle-même parut sur le seuil.

Elle avait quarante ans environ; sa tenue était correcte et froide.

Le colonel salua.

—Je vois que vous ne me reconnaissez pas, madame, dit-il en même temps.

—En effet, fit l'institutrice en cherchant à se rappeler.

—Je suis le colonel Robert.

—Ah! pardon... je vous remets maintenant... veuillez m'excuser... c'est vrai qu'il y a si longtemps que je ne vous avais vu.

—Il y a six mois.

—A cette époque, comme j'étais à la veille d'entreprendre un long voyage, je confiai à vos bons soins une jeune fille.

—Gilberte! C'est la plus douce, la plus soumise, et j'ajouterais, la meilleure de mes pensionnaires.

—A la bonne heure!

—Est-ce que vous venez nous l'enlever?

—Non, madame, du moins pour le moment; mon intention est de la laisser encore quelque temps entre vos mains. J'espère qu'elle s'est bien portée depuis que je ne l'ai vue.

—Gilberte s'est toujours bien portée, et elle n'a cessé d'être heureuse et gaie; seulement, il faut bien que je le dise, depuis quelques semaines, il me semble qu'elle est devenue triste, pour mieux dire, mélancolique...

—Est-ce possible?

—J'exagère peut-être... L'amitié que je porte à l'enfant me fait voir les choses en noir... Pourtant, il est constant qu'elle n'est plus la même, et qu'il doit être survenu quelque trouble dans sa vie. Vous désirez la voir?

—Oui.

—Mais ce n'est pas pour la gronder, au moins! Cette chère petite est une vraie sensitive, et je craindrais...

Le colonel serra la main de Mme Bourgeois.

—Soyez tranquille, madame, dit-il; je connais l'enfant, moi aussi, et pour rien au monde je ne voudrais augmenter son trouble ou son chagrin. Seulement, une prière! Vous allez voir Gilberte; eh bien, ne lui dites pas que c'est le colonel Robert qui l'attend!

Mme Bourgeois sortit sur ces mots.

Quelques minutes s'étaient à peine écoulées, qu'un pas furtif et doux se faisait entendre dans le couloir et que la porte s'ouvrit pour laisser passer une belle et gracieuse jeune fille.

C'était Gilberte!

Gilberte n'avait pas encore dix-sept ans; elle était élancée et grande. Ses beaux cheveux d'un blond cendré mettaient comme un nimbe d'or à son front; et par un singulier caprice de la nature, deux yeux noirs et profonds, qui regardaient bien en face, imprimaient à sa beauté une expression de tendresse et de mélancolie qui vous prenait par tous les sens à la fois.

Elle se présenta la lèvre souriante et dans tout l'épanouissement de sa candeur virgine, mais dès qu'elle eut aperçu le colonel, elle s'arrêta subitement et ses joues se couvrirent de pâleur.

—Monsieur Robert! balbutia-t-elle d'une voix faible comme un souffle en portant ses deux mains à son cœur.

Elle n'osait plus faire un pas. Le colonel alla à elle.

—Chère enfant, dit-il avec douceur en l'attirant à lui, qu'avez-vous donc, et pourquoi tremblez-vous ainsi?

—On ne m'avait pas prévenue... je ne m'attendais pas...

Le colonel la baisa tendrement au front.

—J'avais hâte d'avoir de vos nouvelles. Vous savez combien je m'intéresse à vous et quelle profonde affection je vous ai vouée.

—Oh! vous êtes bon! interrompit la jeune fille avec effusion.

—Je vous aime et rien de ce qui vous touche ne peut m'être indifférent. Aussi, voyez!... je suis arrivé ce matin à Paris, après un long et pénible voyage, et ma première pensée a été de venir m'informer de vous; j'avais hâte d'apprendre comment vous aviez passé le temps si long de la séparation, et si vous ne vous êtes pas trop ennuyée chez l'excellente Mme Bourgeois.

Gilberte s'était reprise à sourire et elle regardait le colonel sans trouble et sans confusion.

CHOSSES ET AUTRES

New-York.—Un vieillard de 75 ans, Charles Vogel, de Botherlin, est en train de "percer" ses quatrièmes dents. Le brave vieux est très bien portant, mais c'est la troisième fois qu'il perd ses dents naturelles et qu'elles repoussent.

New-York.—Des comités de femmes se sont formés récemment et organisent actuellement de nombreuses réunions dans tous les Etats-Unis Américains en faveur du désarmement universel. La thèse soutenue dans les meetings est que les impôts ne diminueront que lors-

Le gouvernement de Berlin vient d'adresser une note à la Commission des Réparations de Paris, pour protester contre l'utilisation que font la France et la Belgique d'une partie du charbon allemand livré à titre de réparation. Le gouvernement allemand prétend que la revente de ce charbon est une violation du Traité de Paix.

M. Gilbert K. Chesterton, célèbre conférencier anglais, qui vient de faire une tournée des Etats-Unis, qui lui a fourni l'occasion d'étudier l'opinion publique au sujet de la prohibition, dit qu'il est convaincu que cette loi sera bientôt rappelée. De tous côtés, dans ses visites dans presque toutes les parties du pays, il ne rencontra qu'un bien faible nombre de personnes en faveur de cette loi.

Nous avons la force. Nous pourrions nous en servir, s'il le fallait, pour imposer le respect de tous les engagements souscrits. Mais la France républicaine est essentiellement pacifique, et c'est dans la paix qu'elle veut amener l'Allemagne à l'exécution des obligations contractées.—Aristide Briand.

Les Etats-Unis tiennent l'Allemagne pour moralement obligée de faire des réparations aux Alliés dans les limites de sa capacité. Cette affirmation de principes est une condamnation du gouvernement de Berlin, qui a eu jusqu'ici l'air de croire qu'il ne devait rien. Il ne faudrait pas croire, pour cela, qu'un grand pas a été fait vers la solution définitive du problème des réparations. La limite de capacité de payer d'une nation comme l'Allemagne n'est pas chose facile à déterminer. Disons, cependant, que l'attitude prise par les Etats-Unis fournit aux Alliés, à la France en particulier, un point d'appui moral puissant et précieux.

"La France, dit M. Viviani, a renoncé à plus d'un tiers de ce qu'elle avait le droit de demander et elle accorde à l'Allemagne un très long délai pour payer. Le problème des réparations n'intéresse pas seulement la France et l'Allemagne, mais le monde entier, parce que la paix, qui est si désirable entre les hommes, ne fleurira de nouveau que lorsque la balance économique, qui influence la balance morale, sera rétablie." Le grand homme d'Etat français plaide aussi habilement qu'énergiquement la cause de sa patrie.

L'Oncle Sam est mécontent de ce que les Alliés ont permis au Japon de prendre possession de l'île de Yap et de contrôler, en vertu d'un mandat de la Ligue des Nations, plusieurs anciennes colonies allemandes. Il prétend que rien de tout cela ne devait se faire sans l'assentiment des Etats-Unis. Il a exposé bien clairement ses griefs. Que vont faire maintenant les Alliés pour y remédier?

La bonne grâce n'a chance de réussir aujourd'hui avec les Allemands que si elle est l'enveloppe de la force. Il serait criminel d'user de nos armes à la légère; il serait insensé de les déposer, d'avance, et de nous présenter à l'Allemagne comme un peuple fatigué, résigné, incapable du moindre effort.—Raymond Poincaré.

CE QUE DOIT L'ALLEMAGNE

UN EXPOSÉ DU SÉNATEUR LUCIEN HUBERT SUR LES RÉPARATIONS

Réunie sous la présidence de M. Poincaré, la commission sénatoriale des affaires étrangères a entendu, une importante communication de M. Lucien Hubert sur la question des réparations.

Le rapporteur du budget des affaires étrangères a pu fournir à ses collègues les chiffres les plus détaillés et les plus précis tant sur les demandes des Alliés que sur les versements de l'Allemagne.

En ce qui concerne la France, il est facile de prouver que ses demandes ont été des plus modérées et des mieux justifiées: elles s'élèvent au chiffre total de 219 milliards environ.

Ces 219 milliards se décomposent ainsi: Dommages à l'industrie, 39 milliards; aux propriétés bâties et aux meubles, 62 milliards; aux biens de l'Etat ou des particuliers, 22 milliards; travaux publics et dommages maritimes, 16 milliards; indemnités aux personnes, allocations, pensions, etc., 80 milliards.

Et comme on ne sait encore en quelle monnaie on sera payé, il est entendu qu'il s'agit de 219 milliards de francs au cours actuel.

Les demandes des Alliés n'ont pas le même caractère: elles sont formulées en livres sterling, en francs or, en leys roumains, en francs au taux italien, etc.

La commission des réparations a donc centralisé les demandes des Alliés et en a fait communication aux Allemands. Ceux-ci prétendent qu'ils ont versé les 20 milliards de francs-or que le traité de Versailles leur a imposé de verser avant le 1er mai 1921. Ils n'ont, en réalité, fourni que 8 milliards; ils voudraient faire entrer en ligne de compte des livraisons en nature, telles que la cheptel, les goudrons, etc., que le traité leur faisait aussi une obligation de livrer en plus des 20 milliards. Ils doivent donc d'ici le 1er mai donner encore aux Alliés 12 milliards. Mais la France, sur ces 8 milliards, a-t-elle bien touché les 52% qui lui sont attribués?

UNE ÎLE REMISE A L'ITALIE

La France a fait remise à l'Italie de l'île de Castellorizzo. L'amiral français Mornet, commandant de l'escadre navale française de la Méditerranée orientale, a fait réembarquer les troupes de la marine française, et a remis l'île à l'amiral italien Galliani.

La remise de l'île de la part de la France a été une mesure anticipée; elle ne devait avoir lieu qu'à l'entrée en vigueur du traité de Sévres, où il est stipulé que l'île doit être sous la souveraineté de l'Italie.

Castellorizzo, qui compte 15,000 habitants, est situé au sud-ouest d'Adalie. Elle constitue une base navale appréciable.

L'île avait été occupée par les Français pendant la guerre pour des buts militaires, occupation qui s'est prolongée après l'armistice.

L'Italie commença les négociations pour l'acquisition de cette île avec M. Venizelos, qui, par l'accord italo-grec, en donna la possession à l'Italie.

Des documents officiels italiens, il résulte que Castellorizzo sera appelée dorénavant Castelrosso.

Du "Sun," de Baltimore: Si nous comprenons bien l'argument de l'Allemagne, elle consent à se laisser pardonner, pourvu toutefois qu'il ne lui en coûte rien.

"Il faut que la flotte américaine devienne la plus puissante du monde et dépasse même la flotte anglaise... Car c'est ainsi seulement que l'Amérique sera libérée à jamais des menaces de l'étranger et que la doctrine de Monro restera inviolable et échappera à toutes les visées des nations rapaces du Vieux Monde." (W.-G. Harding, président-élu des Etats-Unis).